



Concours : CAPES EXTERNE

Section : LANGUES REGIONALES

Option : CREOLE

Session 2017

Rapport de jury présenté par : Monique BLERALD

Présidente du jury

SOMMAIRE

I) UTILITÉ DU RAPPORT ANNUEL DE JURY	3
II) COMPOSITION DU JURY	4
III) BILAN 2017	5
IV) EPREUVES D'ADMISSIBILITÉ	10
A. Commentaire général du jury	10
A-1. Epreuves de créole	10
A-2. Epreuves d'option	11
B. Epreuve en Langue Régionale	12
B-1. Composition	13
B-2. Traduction	14
V) EPREUVES D'ADMISSION	23
A. Epreuve de mise en situation professionnelle	23
A.1. Rappel du texte réglementaire.....	23
A.2. Consigne donnée aux candidats.....	24
A.3. Première partie de l'épreuve en langue régionale.....	24
A.4. 2eme partie de l'épreuve : Exposé en français	26
A.5. Liste de documents proposés.....	30
B. Epreuve d'entretien à partir d'un dossier	34
B.1. Rappel du texte réglementaire.....	34
B.2. Consigne donnée aux candidats.....	35
B.3. Première partie de l'épreuve en langue régionale.....	35
B.4. Seconde partie de l'épreuve (en français).....	38
B.5. Liste des documents proposés :	41

I) UTILITÉ DU RAPPORT ANNUEL DE JURY

Le rapport annuel de jury du concours a pour objectif de donner une référence incontestable et de qualité aux futurs candidats et à leurs formateurs (ESPE, CNED et corps d'inspection) pour une meilleure préparation au concours.

En outre, il précise les capacités attendues et évaluées chez de futurs professionnels des métiers d'enseignement, d'éducation ou d'orientation.

Il fait clairement apparaître qu'il s'agit d'un concours de recrutement d'enseignants qui, en cas de succès, conduit dès la rentrée scolaire à la nomination en qualité de stagiaire.

Par ailleurs, il encourage les candidats à s'engager dans le métier d'enseignant, en situant clairement les capacités attendues des futurs lauréats.

Ce rapport 2017 est rédigé de façon à permettre aux candidats de se préparer efficacement au concours. Il garantit l'équité du recrutement national, sa qualité et son accessibilité à toutes et tous en dégageant les observations principales et les orientations du concours.

Que soient vivement remerciés tous les membres du jury pour leur précieuse collaboration dans la rédaction de ce rapport.

II) COMPOSITION DU JURY

Présidente, Mme Monique BLERALD, Professeur des universités, Université de Guyane

Vice-Présidente, Mme Laurence POURCHEZ, Professeur des universités, INALCO

Secrétaire générale, Mme Catherine PIETRUS, IA-IPR (ff) Langue Vivante Régionale-Créole, Académie de Guadeloupe

Membres

Mme Franceline BERTELY-AHOUA, Professeure certifiée, Académie de Guadeloupe

M. Anthony COMPPER, Professeur certifié, Académie de Guyane

M. Henri DANGLADES, Professeur certifié, Académie de Guyane

Mme Carine GENDREY, Professeure certifiée, Académie de Martinique

Mme Michaëlle MAVINGA, Professeure certifiée, Académie de Martinique

Mme Sarah MOZAR, Professeure certifiée, Académie de Guadeloupe

M. Bruno PETRO, Professeur certifié, Académie de Guadeloupe

Mme Jessy RIVIERE, Professeure certifiée, Académie de la Réunion

Mme Bélinda ZITTE, Professeure certifiée, Académie de la Réunion

Option français :

M. Erick ANDRIANJAFITRIMO, Professeur certifié hors-classe, Académie de la Réunion

M. Frédéric MIQUEL, Inspecteur d'académie-Inspecteur pédagogique régional de Lettres, Académie de Montpellier

Option anglais :

Mme Véronique AMICHIA-DARNAL, Professeur agrégé, Académie de Guyane

Mme Françoise CARRESSE, Professeur certifié, Académie de Bordeaux

Option espagnol :

M. Joël ARNAU CHAMBERTIN, Inspecteur d'académie-Inspecteur pédagogique régional d'espagnol, Académie de la Martinique

M. Nicolas de RIBAS, Maître de conférences en civilisation hispano-américaine, Académie de Lille

Option histoire-géographie :

M. Hugues FRANCOIS, Professeur agrégé hors -classe, Académie de Montpellier

Mme Valérie HUGUES, Professeur agrégé hors -classe, Académie de Guadeloupe

III) BILAN 2017

La session 2017 du CAPES créole s'est présentée comme suit :

Nombre de postes	6
Nombre d'inscrits	71

Nombre de présents	28
Nombre de candidats ayant subi la totalité des épreuves d'admissibilité	23
Nombre de candidats éliminés ¹	5
Nombre de candidats non éliminés	12
Admissibles	11
Admis	6

Répartition par aire

Candidats ayant composé en créole guadeloupéen	13
Candidats ayant composé en créole guyanais	1
Candidats ayant composé en créole martiniquais	10
Candidats ayant composé en créole réunionnais	4

Répartition par valence

Candidats ayant choisi l'option Français	16
Candidats ayant choisi l'option Anglais	4
Candidats ayant choisi l'option Espagnol	3

¹ Candidats n'ayant pas subi la totalité des épreuves d'admissibilité

Candidats ayant choisi l'option Histoire-géographie	0
-----------------------------------------------------	---

Epreuves d'admissibilité :

Barre d'admissibilité	27.5/80
Moyenne des candidats non éliminés	27,29/80 soit une moyenne de 6,9/20
Moyenne des candidats admissibles	37,06/80 soit une moyenne de 9,27/20

Bilan des épreuves écrites d'admissibilité

Epreuve de créole : Composition/Traduction

Inscrits	71
Nombre de copies	28
Note minimum	1,50/20
Note maximum	13,50/20
Moyenne	7,04/20

Option lettres : Composition française

Inscrits	41
Nombre de copies	16

Note minimum	2,00/20
Note maximum	12/20
Moyenne	6,94/20

Option espagnol : Composition en espagnol

Inscrits	4
Nombre de copies	3
Note minimum	2,00/20
Note maximum	6,00/20
Moyenne	3,33/20

Option anglais : Composition en anglais

Inscrits	15
Nombre de copies	4
Note minimum	3,00/20
Note maximum	11,50/20
Moyenne	7,25/20

Option histoire-géographie : Composition en histoire ou géographie

Inscrits	11
Nombre de copies	0

IV) EPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

L'admissibilité au concours est déterminée lors de deux épreuves: la première dans la langue régionale, la deuxième dans la valence (pour le CAPES de créole : anglais, espagnol, histoire-géographie, lettres modernes).

Lors de cette session sur les soixante-douze inscrits, vingt-huit étaient présents à la première épreuve, vingt-trois aux deux épreuves. Les valences présentées sont les lettres modernes pour seize candidats, l'anglais pour quatre et l'espagnol pour deux d'entre eux.

Nous rappelons aux candidats qu'il s'agit d'un CAPES bivalent et que les compétences, l'investissement dans les deux valences sont nécessaires.

Par ailleurs, la législation stipule que les copies sont anonymes et que de ce fait, aucun élément distinctif ne doit y figurer. Nous demandons de veiller à la lisibilité de la copie ainsi qu'à sa pagination, la dématérialisation étant la norme de la correction.

A. Commentaire général du jury

A-1. Epreuves de créole

Le jury attend une bonne connaissance des programmes, une bonne maîtrise de la langue. L'absence d'argumentation solide et bien documentée a été la plupart du temps ressentie. La culture générale des candidats, futurs enseignants, est de fait particulièrement appréciée. Il ne s'agit pas d'étaler ses connaissances. Il faut pouvoir se référer intelligemment à des ouvrages historiques, littéraires, anthropologiques. Cependant, certaines attitudes sont à bannir : reprendre des pans de cours ou d'ouvrages détachés de leur contexte et sans argumentaire.

Il est certes louable de puiser dans son propre vécu. Cependant, pouvoir effectuer des comparaisons inter-zones est tout aussi appréciable. Il est, en effet, important que les candidats ne s'enferment pas uniquement dans leur zone culturelle mais puissent aussi évoquer différentes aires créolophones. Plus exactement, un candidat de la Réunion devra pouvoir citer quelques références littéraires et culturelles de la zone Antilles et de la zone Guyane. Il en est de même pour un candidat relevant de ces contrées. Il doit être en mesure de parler de la zone océan indien.

Quelques recommandations :

Consulter les ressources en ligne ; notamment la bibliographie jointe au programme sur www.devenirenseignant.gouv.fr (capes créole) mais aussi <http://eduscol.education.fr> ; <http://www.education.gouv.fr>

A-2. Epreuves d'option

A2-1. Lettres

Concernant l'épreuve de composition française, le jury de la valence lettres modernes a relevé de nombreux hors sujets, une mauvaise maîtrise de l'exercice, et une exploitation trop superficielle des documents et souligne son appréciation positive des copies mettant en relation connaissances attendues dans la valence et les connaissances littéraires, civilisationnelles des aires créolophones.

Nous invitons les futur(e)s candidat(e)s à prendre connaissance du rapport du jury du Capes de Lettres auquel ils doivent se référer.

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler ici que, dans le cadre spécifique du Capes Créole, le recours à des exemples et à des références tirés des littératures créoles et des cultures créoles, recours qui ne doit bien entendu en rien être exclusif, est valorisé."

A2-2. Anglais

Concernant l'épreuve de composition anglaise, les copies étaient très hétérogènes, deux étaient conformes aux attentes du concours, les deux autres étant médiocres.

Nous invitons les futur(e)s candidat(e)s à prendre connaissance du rapport du jury du Capes d'Anglais auquel ils doivent se référer.

Cependant, nous attirons déjà leur attention sur le fait qu'ils doivent répondre à la consigne, annoncer une problématique clairement identifiée, présenter les corpus des documents et proposer un plan.

Par ailleurs, nous attendons qu'ils prennent en compte la totalité des documents de façon approfondie, qu'ils les mettent en relation et les analysent de façon pertinente.

De même, nous les incitons à procéder à une véritable analyse stylistique et à une utilisation rigoureuse de la langue et du lexique.

A2-3. Espagnol

Concernant l'épreuve de composition espagnole, le jury a déploré l'étalage de connaissances sans lien avec le sujet, le niveau de langue trop bas, le fait que la notion n'a pas été abordée.

Nous invitons les futur(e)s candidat(e)s à prendre connaissance du rapport du jury du Capes d'Espagnol auquel ils doivent se référer.

Nous les exhortons à se conformer aux exigences du concours dont le programme est publié sur le site ministériel et de ne pas se contenter de souvenirs approximatifs relevant de leur passé scolaire. Il s'agit d'une véritable épreuve de CAPES.

B. Epreuve en Langue Régionale

L'épreuve d'admissibilité en langue régionale comporte deux ensembles :

- a) Une composition en langue régionale à partir d'un dossier constitué de documents de littérature et/ou de civilisation portant sur l'une des notions ou thématiques choisies dans les programmes de lycée et de collège. À cette composition peut être ajoutée une question complémentaire sur l'exploitation dans le cadre des enseignements de la problématique retenue.
- b) Au choix du jury, une traduction en français d'un texte en langue régionale et/ou une traduction en langue régionale d'un texte en français, accompagnée(s) d'une réflexion en français prenant appui sur les textes proposés à l'exercice de traduction et permettant de mobiliser dans une perspective d'enseignement les connaissances linguistiques et culturelles susceptibles d'explicitier le passage d'une langue à l'autre.

Pour cette épreuve, deux notions (programmes de collège et de lycée) sont inscrites au programme du concours, qui est renouvelé par moitié chaque année. Ce programme fait l'objet d'une publication sur le site internet du ministère chargé de l'Éducation nationale.

L'épreuve est d'une durée de 5 heures et de coefficient 2. Les candidats doivent composer dans les deux ensembles sous peine d'élimination.

B-1. Composition

La composition en langue régionale a pour objectif de vérifier la capacité d'analyse des documents proposés dans le sujet mais également de mettre en avant les connaissances personnelles, bibliographiques tant au niveau de la culture, de l'anthropologie que de la littérature des aires créolophones. Une mise en relation des documents du corpus et son analyse est primordiale afin de dégager une problématique. Le paratexte comporte quant à lui des informations à prendre en compte.

La lecture de la consigne doit constituer une étape indispensable afin d'éviter un exercice erroné dans sa forme.

Les copies révèlent pour cette session une méconnaissance de l'exercice tant au niveau de sa forme que de son contenu. Certaines copies ne respectent pas le cadre structurel (absence de problématique ou de plan) et même lorsque la macrostructure est respectée (introduction, développement, conclusion) la maîtrise des éléments constituant les différentes étapes reste incertaine. Ainsi, nous avons relevé des problématiques insuffisamment porteuses pour l'exploitation du corpus, des plans proposés ne répondant pas forcément à la problématique annoncée.

Dans le contenu, le jury peut déplorer l'absence d'utilisation du corpus alors que les textes des différentes zones et les documents d'accompagnement doivent être exploités pleinement. Les copies ont mis en avant une étude superficielle des documents dommageable quant à la problématisation de la notion.

De même, le candidat doit montrer ses connaissances et de ce fait exploiter des données bibliographiques dans les champs évoqués par le sujet (littéraire, culturel, anthropologique). L'approche historique des sociétés créoles est parcellaire se limitant à l'arrivée des colons, à l'esclavage et à l'époque moderne. A contrario, il ne s'agit absolument pas de l'étalage de connaissances sans lien avec la notion ou le thème menant au hors-sujet.

Nous attendons une ouverture tant au niveau des aires créolophones qu'au niveau des notions et thèmes culturels : les candidats doivent être en mesure de convoquer références et connaissances relatives aux aires créolophones autres que celles de

leur aire d'origine et également établir des parallèles avec les autres notions le cas échéant.

A ce niveau du concours, certaines références sont inacceptables : anecdotes personnelles, lieux communs, stéréotypes, clichés et exemples triviaux. De même, la traduction de l'ailleurs par « lòtbò », « lotbò », a mené au hors-sujet pour certains candidats.

Pour de nombreuses copies, la stratégie argumentative est insuffisante : les idées ne sont pas développées ou lorsque les exemples sont présents, il manque les citations. Par ailleurs, certaines citations, si elles sont présentes, ne sont accompagnées ni d'explication, ni de mise en perspective.

Le manque de clarté et de cohérence dans les idées est rédhibitoire.

Les bonnes copies, quant à elles, mettent en avant des références précises extérieures au corpus, qui s'avèrent pertinentes et au service de la problématique.

Enfin, il est bon de rappeler qu'il s'agit d'une épreuve de langue, de ce fait les copies montrant des incohérences graphiques, des francismes, ou une composition en interlecte sont inacceptables. La typographie, la ponctuation, le niveau de langue inhérents à tout acte d'écriture lors d'un concours doivent également être maîtrisés.

Le jury invite donc les candidats à se doter de savoirs solides du point de vue scientifique et méthodologique afin :

- D'être en mesure d'analyser sujet et corpus
- D'effectuer une mise en perspective
- De problématiser
- D'être capable d'exploiter les connaissances apportées par l'étude minutieuse des éléments de la bibliographie et autres références
- De réaliser une composition et non un commentaire de texte ou une dissertation, en respectant structure et contenus attendus.

B-2. Traduction

B2.1. Sujet proposé

Traduction et analyse : Après avoir traduit en créole guadeloupéen ou guyanais ou martiniquais ou réunionnais le texte suivant, vous ferez toutes les

remarques de nature linguistique et didactique utiles sur les mots ou groupes de mots soulignés et vous explicitez en français votre choix de traduction.

« Je revenais à petits pas, la tête un peu fatiguée, mais le cœur content ; je me reposais agréablement au retour, en me livrant à l'impression des objets mais sans y penser, sans imaginer, sans rien faire autre chose que de sentir le calme et le bonheur de ma situation. Je trouvais mon couvert mis sur ma terrasse. Je soupais de grand appétit dans mon petit domestique, nulle image de servitude et de dépendance ne troublait la bienveillance qui nous unissait tous. Mon chien lui-même était mon ami, non mon esclave, nous avons toujours la même volonté mais jamais il ne m'a obéi. Ma gaieté durant toute la soirée témoignait que j'avais vécu seul tout le jour ; j'étais rarement content des autres et jamais de moi. Le soir, j'étais grondeur et taciturne ; cette remarque est de ma gouvernante, et depuis qu'elle me l'a dite, je l'ai toujours trouvée juste en m'observant. Enfin, après avoir fait encore quelques tours dans mon jardin ou chanté quelque air sur mon épinette, je trouvais dans mon lit un repos de corps et d'âme cent fois plus doux que le sommeil lui-même.

Jean-Jacques Rousseau, Lettres à Malesherbes, collection Libretti, 2010.

B2.2. Observations du jury

B2.2. 1 thème

Le jury souhaite attirer l'attention des candidats sur la qualité de la langue attendue à ce niveau. La méconnaissance des règles de graphie est difficile à accepter :

- oubli des tirets pour exprimer la possession ou la détermination
- orthographe des sons (*tchèmwèn* au lieu de *tjè-mwèn*)
- ajout d'apostrophes *zafey'* au lieu de *zafey*
- mauvais découpage des particules modales té, ké et ka : *téka, sété, antéka*
- oubli d'accents : *pesonn, moso*

Il est regrettable que de nombreux candidats mélangent les 2 graphies (GEREC 1 et GEREC 2) ou ne respectent pas les mêmes règles tout au long de leur écrit.

De même, de trop nombreuses erreurs de ponctuation, concordance des temps, syntaxe, présence de termes français ont été repérées dans les copies.

L'exercice de thème proposé à partir du texte de Jean-Jacques Rousseau nécessitait une lecture attentive du texte afin d'en faire une analyse précise et éviter confusions et interprétations fantaisistes.

Le texte datant du 18^{ème} siècle, il était attendu des candidats une attention particulière au respect de l'époque, du style de l'auteur et du registre de langue.

Le jury a déploré des écarts considérables entre le texte proposé et des éléments de productions de certains candidats.

Il n'est pas acceptable d'omettre des passages entiers du texte. Certains candidats ont éliminé des phrases ou des paragraphes de leur traduction afin d'en éviter les écueils, ce qui les a lourdement pénalisés.

Sans toutefois avoir la volonté de faire un florilège des erreurs récurrentes relevées dans les copies, le jury veut attirer l'attention des candidats sur certains points relevés dans les copies.

a. Francismes :

- servitude et dépendance : sèwvitid é dépendans
- Dé moun
- sé bòn an mwen ki fè rèmak-lasa
- Non esklav-mwen (et non mon esclave)

b. Lourdeur et traduction littérale :

- Certains candidats ont choisi de recourir deux fois dans la même phrase à la même traduction : « An déviré » pour je revenais et « lè an déviré » pour au retour.
- An té ka viré maché an mwen piti-piti
- Pa té tini pon zimaj a lèsklavaj oben on zimaj a dépendans
- Lafet fidji-mwen

c. réinterprétation du texte, transformations abusives, omissions de certains passages

- Kèk son épinèt an mwen
- Madanm-la kité ka bay lakonmandman an kaz an mwen [...] té di-mwen, lè an rantré

- Hyperbole pour « mais le cœur content » : « a pa ti kontankè an mwen té kontan »

d. Contre-sens et imprécisions :

- **tout le jour** : *chakjou Bondié fè / (au lieu de tout lajounen)*
- **je trouvais dans mon lit un repos de corps et d'âme** > *mwen té touvé lanmò*
- **la tête un peu fatiguée** : an té ka pozé lèspri an mwen
- **En me livrant à l'impression des objets.**
 - lésézyé an-mwen touné alantou san rété gadé ahak
 - Atoupannan an té si sé òbjé-la
 - Pannan an ka enprimé dé òbjé
 - Ka kalkilé si tout dékatman a tout biten
 - An té la ka gadé tout ti biten
 - Gadé lantou lanwiwonnaj
 - An té ka pèd adan enprésyon a sé biten-la
 - An té ka maké biblo
- **Je trouvais mon couvert mis sur la terrasse**
 - An té ka touvé-yo ka mèt tab-la ban mwen
 - Manjé an mwen pòzé si tab-la
 - An té ka touvé kouvè an mwen la
 - An té ka touvé manjé si tab
- **Je soupais de grand appétit** dans mon petit domestique

- Diné kon agoulou
- An soupé a gou a kyè an mwen adan ti kajibi an la.
- An té ka manjé soup an mwen épi gran apéti
- Kona goulou gran fal

- **Le soir, j'étais grondeur et taciturne :**

- Lèswa-la rivé : perte de l'idée de répétition et d'habitude du CCT et consécutivement emploi erronée du passé simple en lieu et place de l'imparfait
- Bòsko pour taciturne
- Lèswa-la rivé, an té plis ka gwonnyé é nofwap

- **J'étais rarement content des autres et jamais de moi.**

- An pa té janmen kontan mwen , a pa moun an té ké kontan (perte de la précision adverbiale « rarement » et « jamais »
- Sé lézòt-la pagè té ka ban-mwen lakontantman jijévwè pou mwenmenm

- **je l'ai toujours trouvée juste en m'observant**

- an toujou trouvé-yo jis adan òsèvasyon a-y pou mwen
- an toujou trouvé pawòl vrèlè an té ka oksèvé-mwen
- lè an gadé mwen, an toujou trouvé-y jis.
- an té toujou vwè-y ka gadé anbistan
- Mwen toujou trouvé'y kon i fo lè i té ka observé mwen / Mwen toujou wè'y kon an moun ki vré lè i té ka gadé mwen au lieu de lè man té ka gadé manniè fè mwen
- Mwen toujou wè'y kon a moun ki vré lè i té ka gadé mwen
- Man toujou trouvé'y dwet an zafè'y lè i té ka vijiyé mwen

Nous relevons également des erreurs lexicales :

- **Bòn, mabo, domestik** pour gouvernante
- **kanyan-kanyan** pour taciturne
- **kaenkaa** pour à petits pas
- **balkon-an** pour épinette
- **gamel** pour domestique
- **Chuichité** pour chanter
- **Bobì** pour se reposer
- **Lentansyon** pour bienveillance
- **Bon lanbyans** pour bienveillance

- Dans certaines copies, la traduction n'a pas pris en compte les adjectifs possessifs en proposant un article défini : *téras-la* ou *vérand-a* au lieu de *téras-mwen*, mon chien traduit par chyen-la.

Les verbes à l'imparfait n'ont pas été traduits correctement (pas de prise en compte de l'aspect)

Je trouvais >*mwentouvé* au lieu de *mwen té ka touvé*

Je soupais >*mwen té manjé* au lieu de *mwen té ka manjé*

Cette remarque venait >*rimak-tala ka vini* au lieu de *rimak-tala té ka vini*

Enfin, il est dommage que le style du texte de départ n'ait pas été respecté, ainsi que le jury a pu le constater à travers des productions où il a été relevé, par exemple :

- Lè konpè solèy té ka fèmé zyé a-y : le soir
- Zig an mwen
- Manjé kon agoulou
- Blezkò-mwen
- kalans

B2.2.2 Analyse grammaticale et didactique

Les correcteurs ont relevé des difficultés à identifier et analyser les points attendus. De trop nombreux candidats ont analysé les mots en précisant leur nature et quelquefois leur fonction. Cette analyse reste superficielle et ne constitue qu'une partie de la production attendue.

Il convient d'éviter l'analyse mot à mot ou de ne se concentrer que sur le sens des mots.

C'est le segment de phrase dans sa globalité qui doit être analysé d'un point de vue linguistique.

Le jury a pu faire les constats suivants lors de la correction de l'exercice :

1. Méconnaissance des classes grammaticales

- Je trouvais mon couvert mis : « mis » serait selon le candidat le verbe « mettre » conjugué au passé composé
- « Quelque » dans quelque air serait un adverbe

2. Méconnaissance des notions de temps, modes et aspects

- Je trouvais mon couvert mis : selon le candidat « mis » serait un verbe conjugué au passé simple
- « Té ja » constitue un aspect du temps mode aspect

3. Méconnaissance des fonctions

- Je trouvais mon couvert mis : « mis » est le COD du pronom personnel
- Tout comme en français, le mot « couvert » garde sa fonction de sujet
- Ma gouvernante est à la fois un GN sujet et un COD
- Quelque est un adjectif qualificatif attribut
- Cette remarque est de ma gouvernante : « de ma gouvernante » serait un COI

4. Une analyse textuelle s'est dans certains cas substituée à l'analyse linguistique attendue.
5. L'analyse didactique a été occultée

B2.2.3 Recommandations du jury

En premier lieu, il est nécessaire de poser des questions de linguistique soulignant les particularités de la langue. Les unités sont choisies dans cette optique, le jury attend des candidats qu'ils soient en mesure de présenter la pertinence des points soulevés.

A cette fin, les candidats doivent :

- a) s'attacher à connaître le fonctionnement des deux langues par l'étude des ouvrages de référence proposés dans la bibliographie. Il est rappelé que la bibliographie est non-exhaustive.
- b) déterminer, au regard des énoncés proposés, ce qui peut constituer une vraie question de linguistique et peut faire l'objet d'une problématique, ce qui nécessite de mobiliser des savoirs précis quant aux deux langues.
- c) avoir une démarche précise dans leur analyse :
 - indiquer la nature et la fonction des unités sur lesquelles porte la question en usant de termes grammaticaux justes et précis
 - déterminer le problème posé par l'unité dans le passage d'une langue à l'autre (différences, similitudes, particularités de la langue) en termes pertinents
 - montrer la différence entre les deux systèmes
 - justifier sa réponse

En ce qui concerne les remarques d'ordre didactique, les candidats doivent formuler des attentes réalistes et des propositions pertinentes. Il leur faut pour cela connaître les programmes et les niveaux attendus ainsi que les types d'activités à mener afin d'éviter de formuler des attentes en totale inadéquation avec le niveau de compétence choisi.

V) EPREUVES D'ADMISSION

A. *Epreuve de mise en situation professionnelle*

Neuf candidats se sont présentés à cette épreuve.

La note la plus basse est de **5.25** et la plus élevée de **15** pour une moyenne générale de **9,52**.

A.1. Rappel du texte réglementaire

- Durée de la préparation : 3 heures
- Durée de l'épreuve : 1 heure (première partie : exposé : 20 minutes, entretien : 10 minutes ; seconde partie : exposé : 20 minutes, entretien : 10 minutes)
- Coefficient 4

L'épreuve prend appui sur un dossier proposé par le jury, composé de documents se rapportant à l'une des notions ou thématiques de l'ensemble des programmes de lycée et de collège. Ces documents peuvent être de nature différente : textes, documents iconographiques, enregistrements audio ou vidéo, documents scientifiques, didactiques, pédagogiques, extraits de manuels ou travaux d'élèves.

L'épreuve comporte deux parties :

La première partie se déroule en langue régionale et consiste en un exposé de 20 minutes comportant la présentation, l'étude et la mise en relation des documents. L'exposé est suivi d'un entretien de 10 minutes en langue régionale durant lequel le candidat est amené à justifier sa présentation et à développer certains éléments de son argumentation,

La seconde partie est en langue française et consiste en la proposition, lors d'un exposé de 20 minutes, de pistes d'exploitation didactiques et pédagogiques de ces documents, en fonction des compétences linguistiques qu'ils mobilisent, de l'intérêt culturel et de civilisation qu'ils présentent ainsi que des activités langagières qu'ils permettent de mettre en pratique selon la situation d'enseignement choisie, suivie d'un entretien en français de dix minutes au cours duquel le candidat est amené à justifier ses choix.

Chaque partie compte pour moitié dans la notation.

La qualité de l'expression dans les deux langues est prise en compte dans l'évaluation de chaque partie de l'épreuve.

A.2. Consigne donnée aux candidats

Première partie :

Vous procéderez à la présentation, à l'étude et à la mise en relation des documents (non hiérarchisés).

Deuxième partie :

Cette partie de l'épreuve porte sur les documents A, B et C. A partir de ces supports, vous définirez des objectifs communicationnels, culturels et linguistiques pouvant être retenus dans une séquence pédagogique en vous référant aux programmes. En vous appuyant sur la spécificité de ces supports, vous dégagerez des stratégies pour développer les compétences de communication des élèves.

A.3. Première partie de l'épreuve en langue régionale

A.3.1. Exposé

Dans la première partie, l'épreuve de la mise en situation professionnelle vise à évaluer la capacité du candidat à analyser précisément un dossier en lien avec les notions ou les thèmes culturels au programme de collège et de lycée. L'épreuve, en langue régionale doit permettre d'évaluer des compétences solides en langue créole dans le cadre du concours.

Cette année les dossiers portaient sur des thèmes tels que :

- la place de la musique dans la société
- la veillée mortuaire
- l'héritage culturel
- les commerces de proximité
- l'oraliture

- les migrations
- la langue
- la rencontre avec d'autres cultures.

Le jury a pu constater une approche bien trop superficielle du dossier : les problématiques n'étaient pas pertinentes car elles relevaient davantage du lien entre les documents et les notions ou thèmes culturels (exemple : Comment le dossier nous permet-il d'aborder la notion des échanges). Nous attendons un véritable questionnement permettant une mise en perspective des documents (comment les éléments de l'oraliture peuvent-ils être utilisés dans d'autres contextes afin de perpétuer les traditions orales dans un environnement actuel/ moderne ?).

De cette problématique doit découler une réelle confrontation des documents permettant de mettre en exergue les connaissances et références littéraires, scientifiques, anthropologiques au service de l'explication des documents. Le jury a déploré une méconnaissance de la bibliographie proposée par les textes officiels ou un développement de connaissances sans ancrage concret par rapport au dossier ainsi qu'une comparaison entre les aires créolophones quasi-inexistante. Nous recommandons donc une utilisation efficace de ces références.

L'exposé doit être structuré : nous attendons une introduction, un développement, une conclusion. Des transitions doivent être aménagées entre les parties afin de faciliter la compréhension du cheminement intellectuel du candidat. Nous rappelons que la présentation des documents se doit d'être succincte dans l'introduction dans la mesure où leur exploitation se concrétise dans le développement lors de la mise en relation. Ainsi, l'utilisation du temps se fera de manière plus homogène. Lors de cette session, nombreux sont ceux qui se sont attardés sur leur introduction avec des éléments de détails de l'étude des documents rendant leur intervention répétitive. La rigueur structurelle de certains candidats a été appréciée.

A.3.2. Entretien en langue régionale

L'entretien a pour objectif de mettre en avant les compétences et les potentialités de chacun mais également de tester sa capacité à agir de manière professionnelle dans le cadre du concours. Le jury tient à sensibiliser les futurs candidats sur leur posture lors de l'épreuve. Ils doivent échanger de manière sereine et constructive. Les

connaissances générales sont sollicitées afin de développer ou de faire émerger ce qui relève du dossier.

Les questions posées par les membres du jury avaient généralement pour but de permettre au candidat, soit d'apporter des précisions liées à ce qui avait été évoqué lors de l'exposé, soit d'explicitier certains éléments jugés maladroits. Lors de l'entretien, le jury vérifie la solidité des connaissances littéraires, culturelles, anthropologiques.

Cette partie nous a parfois montré des lacunes inacceptables à ce niveau du concours, une impossibilité à faire des liens entre les aires créolophones. Nous invitons les candidats à être attentifs aux questions posées et à répondre clairement.

A.4. 2eme partie de l'épreuve : Exposé en français

La seconde partie, en langue française doit proposer des pistes d'exploitation pédagogiques. Il s'agit de la partie professionnelle de cette épreuve qui permet de vérifier la connaissance des programmes, du fonctionnement du système éducatif et la capacité à proposer des pistes d'exploitation précises. Nous invitons à relire les instructions officielles dans la mesure où la nature même de l'épreuve n'a pas toujours été comprise.

A.4.1 Exposé

La présentation doit être structurée et le jury doit retrouver les éléments indispensables concernant le cycle, le niveau dans lequel se situe l'exploitation pédagogique, le thème culturel pour le collège ou la notion pour le lycée, et au moins deux pistes d'exploitation. Lors de cette session, les candidats se sont montrés trop approximatifs tant au niveau des connaissances institutionnelles que dans la manière d'aborder le corpus dans un objectif de mise en œuvre pédagogique. En effet, les propositions se contentaient souvent de dire les compétences que les élèves devaient acquérir sans préciser la démarche mise en œuvre afin d'atteindre les objectifs.

Certains candidats se sont perdus dans du verbiage faussement théorique non maîtrisé en dehors de la réalité concrète. D'autres ont consacré un temps

excessivement long à la présentation du CECRL, élément qui ne contribuait nullement à une meilleure construction de leur exposé.

Les propositions du type « les élèves doivent à partir de ce texte développer leur lexique » sont beaucoup trop floues, nous attendons davantage des mises en œuvre articulées, par exemple, comme suit: à partir du proverbe « fok ou kayé pwason pou ni bway » il a été choisi d'étudier la forme injonctive et de faire produire aux élèves une charte sur le comportement à avoir en classe. Ainsi, la tâche à effectuer lors de l'étude du document est en lien direct avec la production de l'élève. Nous attendons donc une exploitation cohérente et concrète, argumentée par des connaissances solides théoriques et didactiques.

Le jury a pu relever un manque de connaissances dans la didactique des langues : une mauvaise utilisation du lexique didactique (les différences entre évaluation formative, évaluation sommative et tâche finale, l'utilité de la tâche intermédiaire...), un manque de recul et d'analyse face au CECRL et à son adaptation par rapport aux contextes socio-linguistiques des différentes aires. Lorsque ces éléments ont été pris en compte, la prestation a été valorisée, notamment dans les démarches de différenciation pédagogique.

Il semblerait que les candidats de cette session aient majoritairement une approche frontale de l'enseignement, nous attirons leur attention sur les textes officiels qui demandent aux enseignants de mettre en place des démarches actionnelles œuvrant pour le faire-faire, faire-dire, faire-comprendre de l'apprenant. Trop d'exposés mettent en avant le fait que le professeur apportera des outils finis. Cela a été beaucoup le cas pour l'apport du lexique (sous forme de fiche de vocabulaire toute faite par exemple) mais aussi lors de l'évocation des apports théoriques. Nous invitons à lire les différentes approches de la posture de l'enseignant permettant aux élèves de construire leurs savoirs, donc, à se forger un apport théorique solide.

L'utilisation des nouvelles technologies de manière réfléchie et utile a été également un élément valorisé (classe inversée, baladodiffusion...)

La précision dans les activités proposées est une priorité, il faut veiller à la cohérence et à la pertinence des différentes activités (même s'il ne s'agit pas de proposer forcément une séquence). Nous rappelons à l'ensemble des candidats que la dimension comparative entre les différentes zones créolophones est indispensable. En ce qui concerne l'oral, les qualités oratoires sont primordiales.

A.4.2. Entretien

Lors de l'entretien, nous souhaitons évaluer la capacité du candidat à préciser ses pistes, à développer ses idées, à rectifier ses orientations, à prendre du recul par rapport à ses propositions, il doit à la fois défendre ce qu'il considère utile mais savoir se montrer perfectible, être attentif aux remarques faites.

Nous rappelons que le jury est dans une démarche de mise en lumière des capacités. Pour expliciter l'exposé, les questions ont porté principalement sur l'énoncé des consignes, les niveaux, la possibilité d'exploiter autrement le document (dans les activités langagières ou en l'utilisant en spirale). Nous avons également tenté de faire émerger les objectifs, le lien entre les activités et les tâches finales proposées.

Le jury est conscient que les candidats ne sont pas encore enseignants mais ils doivent se situer dans une démarche de pédagogue et dans une démarche positive face au questionnement.

La remise en question ou la justification pertinente des activités, ont été appréciées.

A.4.3 Recommandations

Les membres du jury conseillent vivement aux candidats :

- D'avoir une connaissance rigoureuse des éléments scientifiques leur permettant d'analyser les éléments du dossier.
- De construire une argumentation cohérente et pertinente en vue de leurs exposés en créole et en français.
- De porter une attention particulière à la connaissance des thèmes et notions, activités langagières, compétences et niveaux d'évaluations des différents cycles et classes du collège et du lycée.
- De connaître les différents parcours éducatifs, outils numériques pouvant être proposés aux élèves au long de leur parcours scolaire.
- D'être attentifs au respect des valeurs de la République (laïcité, égalité des chances, etc.)

Il est donc indispensable de prendre connaissance des documents officiels (programmes, circulaires, cadres d'évaluation, référentiels...) publiés au Bulletin Officiel de l'Education Nationale.

Il est également primordial d'approfondir leur observation du métier d'enseignant.

A.5. Liste de documents proposés

Zone Guadeloupe

Dossier	Textes	Documents iconographiques	Document audiovisuel
1	Hector Poulet, préface <i>Sa moun ka di</i> , Sonia Catalan, Ibis Rouge Editions, 2011 Préface, <i>Pawol an bouch</i> , Hector Poulet, Désormeaux, 2015	Kréyol an Mouvman, Conseil Général de Guadeloupe, 2013 Kréyol an Mouvman, Conseil Général de Guadeloupe, 2015	
2	« zonbi baré mwen », Germain Calixte, album Germain Calixte et Robert Loyson, 1966 « Tout-Puissant », Misié Sadik, Pli Iwenkizyé, 2009	Grand-père chabri raconte, Editions Jasor, 2002	Clip vidéo « Tout-Puissant », Misié Sadik, 2009
3	« On véyé boukousou an tan lontan », Germain William, in <i>Bwa pou nou alé</i> , Editions Jasor, 2002 Position et fonction des hommes et des femmes au cours de la veillée, in <i>Guide de la veillée mortuaire</i> , collection Guides du CAPES de créole, Ibis Rouge Editions, 2002	Deux danseurs de bènaden, in <i>Diadyéé</i> , Jocelyn Gabali, 1980	

4	Konnyé vélo, Guy Cornély. A notre batteur de tam-tam « Vélo » (Fête Schoelcher), 1973	Danseurs de Mayolé, in <i>Diadyéé</i> , Jocelyn Gabali, 1980 Nègyo k'alé bay fwèt, litographie, Frederico Guilherme Briggs, 1832	« Ka, grèv é KO », in <i>Cassius K</i> (documentaire), Florian GibertAbensour , 2017
5	« sé kilti kréyòl ki pitité hip-hop », Féyikémi Yago, à paraître, 2016	Tambour n'Goka et tanbou Gwoka, in <i>Diadyéé</i> , Jocelyn Gabali, 1980 Kouttanbou, source : http://mounagwoka.com/sware-lewoz	« Ka é liyannaj », in <i>Cassius K</i> (documentaire), Florian GibertAbensour , 2017

Zone Martinique

Dossier	Textes	Documents iconographiques	Document audiovisuel
---------	--------	---------------------------	----------------------

1	<p>Georges Mauvois, <i>Contes des Quatre Croisées, Kont lé Kat Kwazé</i>, Ibis Rouge Editions, 2004.</p> <p>Raphaël Confiant, « Construire une anthropologie créole », préface de <i>Tradition orale et imaginaire créole</i> (1998) de Raymond Relouzat.</p>	<p>Proverbe illustré, « fok ou kayépwason pou ni bway », source internet : http://lesjoyeuseslucioles.eclublog.com/proverb-es-creoles-martiniquais-a126428866</p>	
2	<p>Extrait du roman « KodYanm », Raphaël CONFIANT, 1986</p> <p>« Vini wè kouli-a : anthropologie d'une chanson créole » (extrait d'un article de Gerry L'Etang in Jean BERNABE, Jean-Luc BONNIOL, Raphaël CONFIANT, Gerry L'ETANG <i>Au voyageur lumineux</i>, 2000)</p> <p>Source : https://www.potomitan.info/travaux/auvisiteur/chanson.htm</p>	<p>Première de couverture « Mémoire d'Au-Béro : quartier indien de Foyal », Jean-Pierre ARSAYE, 1998</p>	<p>Doc. A : Extrait audio de la chanson « Vini wè kouli-a »</p>

Dossier	Textes	Documents iconographiques	Document audiovisuel
1	<p>« Sheminkomèrs, shemin la gèr », <i>La Maison des Civilisations et de l'Unité Réunionnaise</i> », Editions d'Art, 2009</p>	<p>Batonégré (dessin de la disposition des esclaves dans le bateau négrier <i>Brookes</i> par Thomas Clarkson, <i>Histoire du commerce homicide appelé traite des noirs</i> , 1822</p> <p>Lestati pou lé 50 an Listoirbannmaramy la Creuse Nelson Boyer la fé</p> <p>Les empires coloniaux et les grands courants d'échange vers 1740, Manuel Hatier 4^{ème}, 2011</p> <p>L'océan Indien, Paradis sur mer, dépliant touristique, 2017</p> <p>Kart bann landroi ousa lavion i sava dopi la Réunion Air Austral</p> <p>Lorizine do moun La Réunion</p> <p>Source : http://www.mi-aime-aou.com</p>	<p>« Laviyon », <i>Batarsité</i>, Danyel Waro, 1994</p>
2	<p>Dékouv Wake up ! In boutik nouvo manière Sainte Clotilde, ladaptasion Jessie Myscile Rivière, 28 février 2016</p> <p>Source : http://www.zinfos974.com</p>	<p>Parèy dann tan Boutik shinoi, Journal de l'île de La Réunion, 23 janvier 2016</p>	<p>La Boutique des temps modernes, documentaire, Alexandre Boutier, 2008</p>

B. Epreuve d'entretien à partir d'un dossier

Neuf candidats se sont présentés à cette épreuve et sept ont obtenu une note supérieure à la moyenne.

La note la plus basse est de **5.59** , la plus élevée de **18.43** pour une moyenne générale de **12,75**.

B.1. Rappel du texte réglementaire

L'épreuve porte :

- d'une part, sur un document de compréhension fourni par le jury : document audio ou vidéo authentique en langue étrangère en lien avec l'une des notions des programmes de lycée et collège ;
- d'autre part, sur un dossier fourni par le jury, portant sur la même notion des programmes et composé de productions d'élèves (écrites ou orales) et de documents relatifs aux situations d'enseignement et au contexte institutionnel.

La première partie de l'entretien se déroule en langue étrangère. Elle permet de vérifier la compréhension du document authentique à partir de sa présentation et de l'analyse de son intérêt.

La seconde partie de l'entretien se déroule en français. Elle permet de vérifier, à partir de l'analyse des productions d'élèves (dans leur dimension linguistique , culturelle et pragmatique) ainsi que des documents complémentaires, la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, à se représenter la diversité des conditions d'exercice de son métier futur, à en connaître de façon réfléchie le contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) et les valeurs qui le portent, dont celles de la République.

Le document audio ou vidéo n'excède pas trois minutes.

La qualité de la langue employée est prise en compte dans l'évaluation de chaque partie de l'épreuve.

Durée de la préparation : deux heures ; durée de l'épreuve : une heure (trente minutes pour chaque partie) ; coefficient 4

B.2. Consigne donnée aux candidats

Dans une première partie vous procéderez, en créole, à la présentation et à l'analyse du document audio ou audiovisuel.

Dans la seconde partie, vous ferez, en langue française, une analyse de(s) production(s) d'élève(s), en tenant compte des dimensions linguistique, culturelle et pragmatique présentes.

A partir de cette analyse et en vous appuyant sur les documents complémentaires, vous mettrez en exergue les acquis et les besoins des élèves.

Vous tiendrez compte des conditions d'exercice du métier dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) et des valeurs qui le portent, dont celles de la République.

B.3. Première partie de l'épreuve en langue régionale

B.3.1. Exposé (en créole) et entretien (en français)

La consigne, identique pour toutes les aires créolophones, invite le candidat à faire montre de sa compréhension du document et de sa bonne préhension des enjeux littéraires, civilisationnels et culturels du dossier, afin de mener une analyse, en lien avec une ou (plusieurs) notion(s) des programmes de Collège ou de Lycée.

Il s'agit aussi de restituer le document dans son contexte et d'en souligner les intérêts didactiques, civilisationnels, linguistiques, littéraires, prosodiques et formels.

Il importe que le candidat :

- maîtrise la langue cible,
- sache adapter son analyse au type de document (chanson, interview, documentaire, extrait de pièce de théâtre, reportage ...),
- éclaire son analyse à l'aide de connaissances avérées relevant des différentes aires créolophones,
- contextualise le document : circonstance d'écriture ou de réalisation, évocation et/ou confrontation d'époque, de faits et d'événements,

- articule sa réflexion autour d'une ou (plusieurs) notion(s) ou thème(s).

B.3.2. Appréciations du jury

Le jury a déploré un certain nombre de travers :

• La langue :

- niveau de langue inapproprié pour un futur enseignant
- indigence lexicale
- emploi récurrent de « francismes »
- syntaxe défailante (utilisation récurrente de la voix passive, absence de subordination ou de coordination entre les propositions, ...)

• Analyse de documents

- méconnaissance du lexique propre au type de document
- manque de considération du document dans son ensemble (rythme, instruments, fonds sonores...)
- absence d'utilisation de procédés formels pour faire émerger du sens
- apport de connaissances approximatives parfois inexactes
- connaissances superficielles des courants musicaux et des artistes des différentes aires créolophones
- exposés trop éloignés du sujet
- mise en relation excessive du corpus de la seconde partie de l'épreuve avec le document de la première partie (au détriment d'une analyse approfondie du document)
- manque de culture générale et incapacité à inscrire certains faits dans une histoire plus globale de l'humanité.

• **Intérêts didactiques :**

- absence de mise en relation du document avec une ou plusieurs notion(s) ou thème(s)

A l'inverse, le jury a apprécié la prestation satisfaisante voire remarquable de deux candidats, qui se sont distingués par :

- un bagage culturel riche et utilisé à bon escient (précision, diversité, pertinence)
- un propos fluide
- une interaction plaisante avec le jury
- une capacité à se détacher des notes
- une grande réactivité

Le jury exhorte les futurs candidats à :

- se familiariser avec des supports variés (publicités, reportages, courts-métrages, documentaires...).

A ce sujet, les archives sonores et audiovisuelles des médias locaux, nationaux et internationaux leur donneront matière à réflexion.

- suivre l'actualité sociale et culturelle (journaux, conférences, pièces de théâtre, films, expositions ...).
- se référer à des ouvrages spécialisés qui les aideront à mieux maîtriser les outils méthodologiques essentiels à une bonne prestation.

Un exposé satisfaisant est indissociable d'une bonne gestion du temps. (Certains exposés ont parfois duré moins de 5 minutes.)

La liste bibliographique publiée permet de donner aux aspirants une vision à la fois large et précise des savoirs nécessaires : le jury s'attend donc à ce que ces ouvrages étayent leur exposé.

B.3.3. Liste des documents sonores et audiovisuels proposés pour la première partie de l'épreuve:

Zone Guadeloupe :

sujet 1 : Chanson : « **Lafrik ka kriyé-mwen** », Soft, album Kadans a péyi-la (2 min 52).

sujet 2 : Chanson : « **Sa nou yé** », Soft, album Partout étranger, 2007 (2 min 58).

sujet 3 : Reportage sur : « **Lukuber Séjor :défenseur du créole** », Alizés TV , Octobre 2016 (2 min 38).

sujet 4 : Extrait de l'émission : « **Tandakayou** », reportage TV, non daté. (2 min12).

sujet 5 : Témoignage audio privé « **Lolo-gran konmès** », 2013 (1 min 36).

Zone Martinique :

sujet 1 : Chanson : « **Gadé lanmè-a** », Edmond Mondésir, album Manmay bèlè, 2005 (2 min 58).

sujet 2 : Chanson : « **La dissidence** », Fernand Marlu, album Parcours de dissidents,2005 (2 min 58).

Zone Réunion :

sujet 1 : Chanson : «**Nout racine** », groupe KILTIR album Destin Maloya ,1977

(2 min 59).

Sujet 2: Chanson : « **Alon fé la fèt** », Misiz , album Propazé , 2012 (3 minutes).

B.4. Seconde partie de l'épreuve (en français)

Le futur enseignant est aussi interrogé sur la diversité des conditions d'exercice de son futur métier, c'est pourquoi la deuxième partie de l'épreuve confronte le candidat à une situation pédagogique concrète d'analyse de productions d'élèves écrites ou orales.

Certains éléments de contexte sont mis à sa disposition au début du dossier (niveau et composition de la classe, zone d'implantation de l'établissement, place des productions dans la séquence etc.)

Cette année, les productions soumises au candidat relevaient de l'évaluation formative, sommative, de la tâche intermédiaire ou de la tâche finale.

Les dossiers s'inscrivaient dans des thématiques diverses et variées telles que :

- l'histoire
- la géographie
- le peuplement des aires créolophones
- les relations humaines
- les migrations et voyages
- la tradition et la modernité dans les sociétés créoles

La production de l'élève doit impérativement servir de points de départ et d'ancrage à la réflexion du candidat.

Qu'il s'agisse d'une approche analytique, d'une démarche systémique, ou d'une méthode heuristique, il est nécessaire de tenir compte de tous les éléments constitutifs des travaux de l'élève, d'envisager des pistes de remédiation selon les profils établis, le tout développé au travers d'une argumentation cohérente et pertinente.

La connaissance des niveaux à atteindre en fin de collège ou de lycée est indispensable (CECRL).

B.4.1. Appréciations du jury

Certains candidats ont fourni une prestation vivante et solidement étayée, les productions soumises ont été analysées avec précision et des remédiations ciblées ont été proposées.

Quelques candidats ont su faire référence à juste titre au CECRL pour justifier leurs commentaires.

Les compétences culturelles ont trop souvent été privilégiées au détriment des compétences linguistiques et pragmatiques pour faire état des acquis des élèves.

Trop peu de candidats ont fait montre d'une connaissance satisfaisante des valeurs de la République et du système éducatif : acteurs, projets, dispositifs ...

En outre, il a souvent été fait mention dans les exposés de l'usage du numérique (baladodiffusion, cahier de texte numérique, création d'adresse mail ...).

Cette évocation a été d'autant plus appréciée que dans la circulaire de rentrée 2016, il est précisé que « la nécessité pour les élèves d'acquérir et de maîtriser les compétences numériques, est réaffirmée dans les nouveaux programmes, et le recours croissant de tous les enseignements aux outils et aux ressources numériques, impose d'accélérer le déploiement du numérique dans les écoles et les établissements scolaires... » (cf : réseau CANOPÉ, M@gistère, portail Eduthèque).

L'entretien est une étape capitale à l'oral et ne doit pas être négligé.

Il permet au candidat :

- de corriger une erreur d'interprétation éventuelle,
- d'éclaircir quelques points discutables,
- d'aller plus loin dans l'interprétation,
- de lier ce qui a été dit au sujet d'un document à l'analyse d'un autre document,
- et d'approfondir sa réflexion.

Le candidat doit montrer sa capacité d'écoute, accepter le dialogue et répondre aux sollicitations du jury.

L'oral du CAPES est aussi une épreuve de communication : il est impératif que l'élocution soit fluide, audible, intelligible, les termes précis et variés.

Il s'agit de convaincre, de susciter l'intérêt, de capter l'attention des interlocuteurs voire de les « captiver ».

La lecture littérale -monotone et monocorde- des notes prises pendant la préparation est fortement déconseillée, tout comme les variations de tons (trop fort, trop bas) qui gênent l'écoute et pénalisent le candidat.

Le jury a apprécié l'attitude ouverte et souriante de certains candidats qui ont répondu aux questions posées avec vivacité et courtoisie, des qualités en adéquation avec leur future fonction.

B.4.2. Recommandations :

Il est vivement conseillé aux candidats de :

- lire les décrets et circulaires publiés au Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale et au Journal officiel de La République Française :

- BO n° 15 du 14 avril 2016 : Circulaire de rentrée 2016
- BO n° 30 du 25 juillet 2013 : Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation
- Loi d'orientation et de programmation pour la Refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013)

- de multiplier les contacts avec les établissements scolaires

- de prendre part à toutes les expériences pédagogiques et éducatives qui leur permettraient de mieux appréhender le métier d'enseignant auquel ils se destinent.

B.5. Liste des documents proposés :

Zone Guadeloupe:

PRODUCTIONS D'ÉLÈVES	DOCUMENTS INSTITUTIONNELS ET / OU : SITUATION D'ENSEIGNEMENT
<p><u>SUJET 1</u></p> <p>Doc. B. Élève 1 : évaluation sommative relative à l'héritage africain</p> <p>Doc.C. Élève 2 : évaluation sommative relative à l'héritage africain</p>	<p>Doc. D. Situation d'enseignement</p> <p>Doc. E. Notes sur le maniement des notions présentes dans les programmes de langues vivantes. Séminaire annuel du groupe langues vivantes de l'inspection générale.</p> <p>Doc. F. La culture en classe de langue : “ Enseigner quoi ? ”, Les Langues Modernes, n° 4-1998. Paris : APLV. Christian Puren</p>

<p><u>SUJET 2</u></p> <p>Doc. B. Évaluation sommative relative à la dissidence</p>	<p>Doc. C. Situation d'enseignement</p> <p>Doc. D. «<i>Missing voices on teacher quality: How students describe outstanding teaching</i>», extrait de la thèse de doctorat de Ed. Peter Horn (tr. française)</p> <p>Doc. E. Extrait du Bulletin officiel spécial n°4 du 29 avril 2010</p>
<p><u>SUJET 3</u></p> <p>Doc. B.Évaluation sommative</p> <p>Doc. C. Tâche finale : création collective d'un arbre à mots, proverbes et expressions créoles.</p>	<p>Doc. D. Situation d'enseignement</p> <p>Doc. E. Bulletin officiel spécial n°9 du 30 septembre 2010)</p> <p>Doc. F. Éducation artistique et culturelle : principes, dispositifs et ressources(http://eduscol.education.fr/cid56865/education-artistique-et-culturelle-principes-dispositifs-et-ressources.html)</p>
<p><u>SUJET 4</u></p> <p>Doc. B.Production d'élève - Diaporama « Fouyapen-la »</p>	<p>Doc. C. Extrait du BO n°11 du 18 mars 2010 – L'enseignement des TICE</p> <p>Doc. D. Extrait du BO Janvier 2007 – L'évaluation en Langues vivantes : états des lieux et perspectives d'évolution</p>

<p><u>SUJET 5</u></p> <p>Doc. B. Production d'élève - création d'un Powerpoint sur l'évolution des commerces.</p>	<p>Doc. C. Extrait du BO n°11 du 18 mars 2010– L'enseignement des Tice</p> <p>Doc. D. Les principes directeurs de l'apprentissage des langues- Education.gouv.fr</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Zone Martinique :

<p>PRODUCTIONS D'ÉLÈVES</p>	<p>DOCUMENTS INSTITUTIONNELS ET / OU SITUATION D'ENSEIGNEMENT</p>
<p><u>SUJET 1</u></p> <p>Doc. B. Traduction d'un extrait du journal de bord de Christophe Colomb et questions de compréhension de l'écrit</p> <p>Doc. C. Transcription de production orale d'élèves</p>	<p>Doc. D. Situation d'enseignement</p> <p>Doc. E. Extraits de la présentation du Parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève (Bulletin officiel de l'Éducation nationale, numéro 19 du 9 mai 2013)</p> <p>Doc. F. Les Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (EPI)</p>
<p><u>SUJET 2</u></p> <p>Doc. B. Évaluation sommative (production TICE)</p>	<p>Doc. C. Situation d'enseignement</p> <p>Doc. D. Ressources d'accompagnement des nouveaux programmes de l'école et du collège</p> <p>Doc. E. Les méthodes et outils pour apprendre Source : BO spécial n° 11 du 26 novembre 2015</p>

Zone Réunion :

PRODUCTIONS D'ÉLÈVES	DOCUMENTS INSTITUTIONNELS ET/ OU : SITUATION D'ENSEIGNEMENT
<p><u>SUJET 1</u></p> <p>Doc. B. Compréhension écrite sur les origines du peuple réunionnais</p> <p>Doc.C. Productions d'élèves : Recherches informatiques et carte mentale</p>	<p>Doc. D. Charte internet d'un établissement du second degré</p> <p>Doc. E. Arrêté du 24 juillet 2013 modifiant l'arrêté du 14 juin 2006 relatif aux référentiels de connaissances et capacités exigibles pour le brevet informatique et internet (B2i)</p>
<p><u>SUJET 2</u></p> <p>Doc. B. Productions d'élèves : sur la séance « Viv an dalonaz : in lanbians voizinaz»</p>	<p>Doc. C. Outils du scénario pédagogique</p> <p>Doc. D. GAIA : convocation au stage 16A0280181 maîtrise de la langue-2FC</p> <p>Doc. E. Logiciel PRONOTE / Espace Professeur</p>